

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



GUIDE DE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

À L'ATTENTION
DES DIRECTEURS D'ÉCOLE
ET DE LEURS ÉQUIPES

Dans le contexte de l'épidémie du virus Covid-19, les élèves ne doivent pas se rendre à l'école. Un dispositif de continuité pédagogique est mis en place, avec une procédure d'accompagnement académique qui s'inscrit dans le cadre des mesures nationales.

Il permet aux élèves de maintenir un contact régulier avec leur professeur et leurs camarades, d'entretenir les connaissances déjà acquises, d'acquérir de nouveaux savoirs.

Ainsi, pour les équipes pédagogiques animées par le directeur d'école, il s'agit de mettre en œuvre la continuité des enseignements.

➔ Dans chaque école, un service de continuité pédagogique est assuré par l'équipe enseignante qui définira les modalités les mieux adaptées.

Ce guide a pour objet de proposer des pistes de réflexion et d'actions afin de faciliter la mise en œuvre d'un lien pédagogique entre enseignants et élèves, rassurant et personnalisé, dans la continuité des apprentissages engagés.

➔ L'IEEN de circonscription et son équipe de personnes ressources sont vos interlocuteurs pour vous conseiller dans les mises en œuvre pédagogiques.

➔ L'enseignant référent aux usages du numérique indiqué par la circonscription est la personne ressource pour vous accompagner dans la mise en œuvre de solutions adaptées.

1. Rendre possible l'accès aux apprentissages, aux activités de la classe, maintenir le lien pédagogique, c'est :

— **Mettre à disposition des ressources pédagogiques et des documents de travail pour les élèves**

— **Être en mesure d'échanger, d'interagir avec les élèves, d'être en relation avec les familles, de travailler à distance**

L'équipe de l'école, accompagnée par sa circonscription, définit les solutions de communication et de partage de ressources pédagogiques.

Les échanges et le partage peuvent se faire par :

► **OUTILS ACADÉMIQUES**

• Messagerie électronique : boîtes aux lettres professionnelles ou de l'école, boîte de messagerie familiale pour les parents. Des listes de diffusion (parents d'élèves) par école seront accessibles pour faciliter la communication entre l'école et les familles dès le mardi 17 mars matin.

• service FileSender et / ou Efirol pour l'envoi des documents et ressources pédagogiques : accès via le portail Arena : **externet.ac-creteil.fr** – utiliser son authentification de messagerie académique rubrique intranet référentiels et outil.

► **LA SOLUTION DU CNED MA CLASSE À LA MAISON**

• Les parcours clés en main où l'élève effectue son travail en autonomie à partir d'un ensemble de ressources conformes aux programmes : **ecole.cned.fr**

• La classe virtuelle pour échanger avec les élèves sur Internet ou par téléphone.

► **ENT OU BLOG**

Pour les écoles qui utilisent déjà ces modes de communication.

► **POUR LES ÉLÈVES N'AYANT PAS D'ACCÈS À INTERNET**

Vous avez la possibilité de prévoir des ressources pédagogiques sur support papier pour les remettre directement aux familles qui n'ont pas l'alternative numérique.

Le suivi des traces des apprentissages des élèves s'effectue par les enseignants selon le mode d'échanges le plus approprié et selon les modalités pédagogiques choisies par l'enseignant.

Informer les parents d'élèves des procédures choisies

L'équipe de l'école communique sur les modalités choisies pour la continuité pédagogique, fournit les adresses de connexion de plateforme, de messageries etc. et explique l'importance de la mise à jour des coordonnées des familles (téléphone, courriel si possible).

Aider parents et élèves à gérer le temps et à planifier les activités quotidiennes

- L'équipe d'enseignants fournit des préconisations aux parents sur l'organisation de la journée, de la semaine, les emplois du temps à respecter (adaptations en fonction des cycles), définit les moments de contact ou d'activités collectives : quand envoyer ou déposer sur la plateforme, comment rythmer la séquence en mettant les documents à disposition au fur et à mesure, quand rendre le travail, ...

- Les enseignants et les familles sont particulièrement attentifs au respect du temps d'utilisation des écrans.

Choisir des activités adaptées à la situation exceptionnelle tout en conservant un lien pédagogique fort et en suivant les progrès

- La nature des activités : les enseignants veillent à privilégier, en fonction de la situation, des séances d'entraînement pour les plus jeunes élèves.

- La poursuite de l'évaluation et du suivi des progrès des élèves : l'organisation d'un enseignement à distance suppose également de maintenir le suivi du travail des élèves. Différentes formes d'évaluation de type formatif peuvent être mises en œuvre (par exemple transmission différée des corrections, photographies/scans des exercices par les élèves, ...).

2. Pour les équipes pédagogiques, l'enseignement à distance c'est :

Être accompagné et soutenu pour les usages numériques et les ressources pédagogiques

- L'enseignant pour les ressources et les usages numériques (ERUN) sous l'autorité de l'IEN de la circonscription assure le soutien technique aux directeurs.
- Des tutoriels techniques pour enseignants, parents et enfants sont à disposition sur le site : **dane.ac-creteil.fr**
- Les équipes départementales et de circonscription sont mobilisées pour soutenir l'offre pédagogique par mise à disposition de ressources mutualisées.
- Une banque de ressources institutionnelles est également à disposition sur le site : **dane.ac-creteil.fr**
- Être accompagné dans l'utilisation de sa messagerie électronique académique : **adn.ac-creteil.fr**

Avoir à sa disposition les coordonnées de toutes les personnes contacts et ressources mobilisables. Les informer régulièrement de l'état de la situation.

- Vérifier l'actualisation et la diffusion des listes de numéros de téléphone, de portables et d'adresses de courriel du personnel rattaché à l'école (personnels territoriaux, AESH...). La conservation du lien entre professionnels est essentielle.
- Identifier les acteurs mobilisables et les relais autour de l'école : personnel EN, personnel municipal, associations de parents d'élèves, associations de quartier ; les informer et mettre à jour les contacts.
- S'assurer de la transmission des documents d'information institutionnels à tous les enseignants.

3. Articulation des processus de continuité pédagogique

DIRECTRICES ET DIRECTEURS

➔ S'assurer que tous les élèves peuvent avoir accès aux supports pédagogiques

- Vérifier la mise à jour des coordonnées des élèves dans ONDE (téléphone, courriel)
- Demander aux adjoints d'avoir avec eux leur liste d'élèves avec leurs coordonnées
- S'assurer que chaque famille dispose d'une adresse électronique
- Avoir sa clé OTP avec soi

➔ Être en mesure de communiquer avec les membres de l'équipe éducative

- Créer des comptes de messagerie TCHAP pour les membres de l'équipe
- Indiquer la procédure d'utilisation des services FileSender et Efivol sur le portail académique (Arena)

➔ Prévoir sa communication

- Adapter le message type d'information aux parents indiquant les modalités locales de la continuité pédagogique
- Réunir son équipe pour fixer les modalités de communication, de conduite à tenir et de continuité pédagogique

➔ Communiquer

- Avec l'IEN de la circonscription pour donner toutes les informations nécessaires
- Avec les familles (listes de diffusion, affichage, téléphone...)
- Avec les personnels de l'école

➔ Informer

- Expliquer aux représentants de parents et aux parents les conditions dans lesquelles la continuité pédagogique est assurée

IEN

➔ Informer

- Réunir les directeurs pour fixer les modalités de communication et de continuité pédagogique
- Informer les services de la commune

➔ Communiquer les coordonnées des personnes ressources aux directeurs

- IEN
- CPC/ ERUN
- Sites de référence : ministère, académie, DSDEN, circonscription, compte twitter de l'académie

ENSEIGNANT

➔ Prévoir

- Prévoir des séquences d'activités susceptibles d'être rapidement diffusées

➔ Prévoir sa communication

- Conserver avec soi la liste des élèves et leurs coordonnées (téléphone, courriel)

➔ Utiliser les ressources pédagogiques et des documents de travail pour les élèves

- Sélectionner des activités adaptées à la situation exceptionnelle et réalisables en contexte familial (de type exercice de réinvestissement)
- Permettre la mise à disposition de séances pédagogiques en ligne du CNED
- Concevoir, élaborer des supports adaptés pour les élèves en situation de handicap, en lien avec les AESH

➔ Organiser les échanges avec les élèves et les familles

- Transmettre les documents pédagogiques par la solution électronique choisie
- Transmettre les consignes aux parents pour la régulation de l'activité quotidienne (emploi du temps et limitation du temps d'écran notamment pour les plus jeunes, suivi de progrès)
- Informer les familles de la planification des envois et le cas échéant du planning d'ouverture de la classe virtuelle (en fonction des besoins des élèves et des choix des professeurs)

➔ Mettre en œuvre

- Activer plusieurs modes complémentaires d'apprentissage à distance : messagerie, envoi de fichiers via Filesender / Efirol, blog, ENT ou classe virtuelle pour maintenir un lien pédagogique
- Travailler à distance

RÉFÉRENT NUMÉRIQUE

➔ Aider les enseignants dans les manipulations informatiques

- Aider les enseignants qui rencontrent des difficultés techniques
- Diffuser les ressources numériques existantes
- Accompagner les directeurs dans la mise à jour des données sur ONDE, notamment pour les adresses de messagerie des familles

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

- Soutenir l'offre pédagogique par la collecte de ressources mutualisées
- Accompagner les équipes dans la mise en œuvre de l'enseignement à distance

 facebook.fr/academie.creteil
 [@accreteil](https://twitter.com/accreteil)
www.ac-creteil.fr